

Des nouveaux Programmes pour la maternelle

Contexte visé	<p>Programmes 2015</p> <p>« La loi de refondation de l'École crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun ».</p> <p>« Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité ».</p> <p>« La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité ».</p> <p>L'école maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'adapte à la nature spécifique des jeunes enfants, prend en compte leurs besoins, leur donne le temps nécessaire pour grandir... • Organise des modalités spécifiques d'apprentissage : la place du corps et le rôle du jeu sont réaffirmés. Quid de la progressivité et des progressions, des activités et de la réflexion ? Il est question d'une évaluation bienveillante. Quelles modalités d'évaluation des apprentissages ? • Permet aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble : relation/communication, coopération, respect, appropriation de la loi,...
Public concerné	Enseignants de l'école maternelle /Cycle 1 (TPS PS MS GS)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier à travers les textes 2015 les réels attendus institutionnels vis-à-vis des professionnels de l'école maternelle. • Repérer les incontournables d'une organisation qui privilégie l'intérêt de chacun et de tous les enfants en termes de bien-être, de socialisation, d'apprentissages. • Repérer dans les pratiques, les gestes professionnels qui favorisent la mise en place des fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité.
Contenu	CONFERENCE - DEBAT

Modalités de mise en œuvre

Dates	Le mercredi 30 septembre, 9h00-12h00.
Lieux	IMA (Institut Missionné Aubépine) LA ROCHE SUR YON
Effectifs	100
Intervenants	Geneviève BEAUVINEAU, formatrice - Marie-Hélène GAVREL, Chargée de mission

Inscriptions

Date limite : **21 septembre 2015**
Utiliser la fiche d'inscription en ligne sur le site FCE

Informations complémentaires : service FCE - DDEC85 – Isabelle VRIGNAUD
fce@ddec85.org

Responsable de l'action de formation : Marie-Hélène GAVREL
Contact : marie-helene.gavrel@ddec85.org